

**CONSEIL DE QUARTIER MONNAIE**

**Réunion du mercredi 8 mars 2023**

**PROCES-VERBAL**

Sur convocation individuelle adressée par Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6<sup>e</sup>, Conseiller régional d'Ile de France, en date du jeudi 23 février 2023, les membres du Conseil de Quartier Monnaie se sont réunis sous la présidence de Monsieur Charles FLOBERT, le mercredi 8 mars 2023 à 18h30.

**Etaient présents :**

**1<sup>er</sup> collège (Élus et Personnalités Qualifiées) :**

Monsieur Charles FLOBERT, Adjoint au Maire, Président ;

Madame Antoinette KIS, Conseillère d'arrondissement.

**2<sup>e</sup> collège (Associations) :**

Monsieur Laurent ALLARD (Association des parents d'élèves de l'école Jardinnet) ;

Madame Marie-Antoinette RIVET (Solidarité Nouvelle pour le Logement) ;

Madame Alix CANNAMELA (SOS Bruit Paris 6<sup>e</sup>).

**3<sup>e</sup> collège (Habitants) :**

Monsieur Vincent ROUXEL, membre titulaire ;

Madame Delphine ESSERTEL, membre titulaire ;

Madame Patricia AURIAU, membre titulaire ;

Madame Ginette JAUREGUIBERRY, membre suppléant.

**Étaient excusés :**

1<sup>er</sup> collègue :

Madame Agnès CAPORAL, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Hugues ANSELIN, Personnalité Qualifiée.

2<sup>e</sup> collègue :

Monsieur Claude GUTIERRES (Avenir Quartier Latin).

3<sup>e</sup> collègue :

Monsieur Pierre ZAWIERUCHA, membre titulaire ;

Monsieur Pascal SCHUSTER, membre suppléant ;

Monsieur Amaury DE MENTHIERE, membre suppléant ;

Monsieur Michel LERNOUT, membre suppléant.

## **Introduction :**

Le Président remercie les membres du Conseil de leur présence.

Il constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022 ;
2. Information sur l'évolution du Budget participatif 2023 et proposition de projet pour l'édition 2023 ;
3. Information sur la pose de la boîte à livres à l'École Saint André des Arts ;
4. Participation financière à la Bourse aux vélos des Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup> ;
5. Décision relative à l'achat de cendriers permettant la récupération et le recyclage des mégots dans le Quartier Monnaie ;
6. Détermination des points sur lesquels des dispositifs anti-urine pourraient être demandés aux Services de la Ville ;
7. Information relative aux fresques historiques par l'artiste C215 ;
8. Questions diverses sur la vie du Quartier et intervention de Madame KISS relative à la pose d'une plaque commémorative.

Le Président signale en préambule que le ramassage des poubelles n'est plus effectué et que l'incinérateur d'Ivry est à l'arrêt. Il fait part de son inquiétude quant aux conséquences sanitaires si ce problème venait à durer.

Il indique d'autre part que ce mercredi 8 mars est la journée internationale du droit des femmes qui reste une priorité pour notre société.

### **1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022**

Le procès-verbal de la séance du 15 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

### **2/ Information sur l'évolution du Budget participatif 2023 et proposition de projet pour l'édition 2023**

Le Président donne la parole à la Coordinatrice afin qu'elle fasse un point sur l'édition 2023 du Budget participatif.

Elle rappelle que la phase de dépôt des projets s'est terminée le 29 janvier et qu'actuellement ces derniers sont étudiés par les services techniques de la Ville de Paris. Elle cite ensuite les projets déposés pour le 6<sup>e</sup> arrondissement :

- Pour un 6<sup>e</sup> arrondissement plus vert : ce projet porté par le Conseil de Quartier Notre-Dame des Champs comprend plusieurs actions dont le développement d'activités de Jardinage et Green Art pour les écoliers Jardinnet et Saint-Benoit au Square Gabriel Pierné par l'aménagement d'un espace de plantation et d'une scène Green Art ; la révélation d'un petit jardin à l'angle Littré-Vaugirard en lui donnant de la visibilité, en le réaménageant et en permettant un accès ponctuel dans un cadre associatif local ; la réfection du terre-plein du boulevard Raspail avec la pose de 4 lisses pour les 4

jardinières et la réfection des médaillons ; la réfection du stabilisé et entrée en pavés du square Ozanam ; la suite de la végétalisation des terre-pleins situés rue Michelet entre le square Gaston Monnerville et le jardin des Grands Explorateurs et l'installation de brumisateurs urbains aux points sensibles de notre arrondissement.

- la création d'un parc canin et l'amélioration de celui du jardin des Grands Explorateurs déposé par le Conseil de Quartier Monnaie ;
- la dotation aux écoles et aux crèches de solutions de fraîcheur ;
- la création d'une bagagerie solidaire ;
- la création d'un jardin partagé rue du Cherche-Midi ;
- la restauration des peintures du transept de l'église Saint-Sulpice ;
- la restauration des peintures d'une chapelle de l'église Saint-Sulpice ;

Elle précise que le projet de Laurent ALLARD « Les jardiniers du Jardinnet » qui n'a pas été lauréat en 2022, est repris dans le projet global « Pour un 6<sup>e</sup> arrondissement plus vert » ainsi que celui relatif à la création d'un parc canin que le Conseil de Quartier Monnaie a souhaité redéposer cette année.

Enfin, elle indique que la liste définitive des projets soumis au vote des Parisiens en septembre sera actée lors de la commission ad hoc du 6<sup>e</sup> arrondissement qui aura lieu le jeudi 25 mai à 17h30.

### **3/ Information sur la pose de la boîte à livres à l'École Saint André des Arts**

Le Président rappelle que la boîte à livres pour enfants a bien été installée à l'intérieur de l'entrée de l'école Saint-André des Arts. Il regrette qu'elle ne soit donc pas accessible à tous les enfants du quartier. Il évoque la possibilité d'en installer une pour adultes accessible à tous. Les Conseillers indiquent qu'ils vont réfléchir à cette proposition ainsi qu'à son lieu d'installation.

### **4/ Participation financière à la Bourse aux vélos des Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup>**

Le Président annonce que la Bourse aux vélos des Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup> aura lieu le samedi 13 mai 2023 sur la place Saint-Sulpice comme en 2022. Afin que cet événement puisse avoir lieu et soit une réussite, chaque Conseil de Quartier apporte une aide financière d'environ 500 euros et propose aux Conseillers cette participation. Les Conseillers approuvent cette dépense.

Delphine ESSERTEL constate que beaucoup de vélos ne sont pas stationnés aux emplacements dédiés. Elle suggère d'installer une petite plaque avec un pictogramme d'interdiction de stationner pour les vélos. Le Président indique qu'il va se renseigner à ce sujet.

### **5/ Décision relative à l'achat de cendriers permettant la récupération et le recyclage des mégots dans le Quartier Monnaie**

Le Président fait part du vœu porté par Antoinette KIS au Conseil d'arrondissement relatif au recyclage des bio déchets coquillés. Antoinette KIS précise qu'ils sont souvent réutilisés comme

engrais. Les Conseillers se demandent si ces coquilles peuvent être mises dans les bacs marrons et proposent de trouver un panneau qui précise ce que l'on peut déposer dans ces poubelles.

Le Président suggère d'installer des cendriers de rue aux endroits pertinents du quartier. Les Conseillers approuvent ce projet. Charles FLOBERT propose d'organiser une marche exploratoire « propreté » afin d'identifier des emplacements.

#### **6 / Détermination des points sur lesquels des dispositifs anti-urine pourraient être demandés aux Services de la Ville**

Le Président annonce qu'il s'est entretenu avec le service propreté de la Ville de Paris au sujet des dispositifs anti-urine et que ce dernier lui a confirmé qu'il y avait des possibilités. Il explique qu'il convient en amont d'avoir l'accord de la copropriété pour installer ce dispositif à l'angle d'un mur. Il propose de profiter de la marche exploratoire « propreté » pour sélectionner 2 ou 3 endroits pertinents. Les Conseillers y sont favorables.

#### **7/ Information relative aux fresques historiques par l'artiste C215**

Le Président rappelle qu'un projet commun à plusieurs Conseils de Quartier du 6<sup>e</sup> est de repérer des armoires EDF marrons susceptibles d'accueillir les œuvres de l'artiste C215 représentant des personnages historiques en lien avec le lieu. Il propose d'en sélectionner lors de la marche exploratoire « propreté ». Les Conseillers approuvent ce projet.

Delphine ESSERTEL rappelle qu'elle espère trouver une solution pour restaurer la fresque de la place Saint-André des Arts et améliorer cette dernière notamment au niveau des façades. Le Président abonde dans son sens et souhaite également que soit menée une réflexion globale sur le réaménagement de cette place.

#### **8/ Questions diverses sur la vie de quartier et intervention de Madame KISS relative à la pose d'une plaque commémorative**

Le Président donne la parole à Antoinette KIS afin qu'elle explique son projet. Elle rappelle que le 4 juin 2020 une plaque a été apposée au 1 rue de Nevers en l'honneur du sculpteur Carlo Sarrabezolles. À cause du contexte sanitaire, la cérémonie prévue de dévoilement de la plaque n'a pas pu avoir lieu. La descendante du sculpteur (une dame de 92 ans) qu'elle a rencontrée serait très heureuse qu'une cérémonie soit enfin organisée. Ce retard ne permettant plus d'effectuer un "dévoilement officiel de plaque ", un petit rassemblement sur place avec quelques mots de rappel historique et culturel et un verre amical dans l'immeuble concerné sera organisé. Elle propose au Conseil de Quartier de s'associer à cet événement. Les conseillers y sont favorables.

Le Président signale que les travaux du restaurant « Le Saint-André » sont terminés et indique que le rendu est appréciable. Concernant l'établissement « Le Clou de Paris », il considère que des travaux

de rénovation et une réflexion sur la diminution de la taille de sa terrasse restent nécessaires. Alix CANNAMELA ajoute que sa terrasse est illégale.

Par ailleurs, au niveau du passage de l'Hirondelle, il note une nette amélioration de la situation depuis la pose des grilles permettant d'éviter la présence de SDF. À ce propos, il invite les Conseillers à signaler sur l'application « Dans ma rue » tout matelas abandonné et précise que cela permet d'éviter l'installation des SDF.

Alix CANNAMELA demande combien de terrasses estivales ont été accordées pour le 6<sup>e</sup> arrondissement. Le Président explique qu'en 2022, 651 demandes de terrasses estivales avaient été déposées auprès de la Mairie de Paris. Après examen, 116 ont été autorisées à s'installer entre le 1<sup>er</sup> avril et le 1<sup>er</sup> novembre 2022 et 535 demandes ont été refusées pour différents motifs. En 2023, 24 dossiers ont été déposés au 1<sup>er</sup> mars et sont actuellement en phase d'instruction par la Direction de l'Urbanisme (DU). La Mairie du 6<sup>e</sup> sera ensuite saisie pour avis. Il précise qu'une dizaine d'autorisations ne seront pas reconduites en raison du comportement incivique des gérants.

Le Président signale par ailleurs, que sur proposition du Maire du 6<sup>e</sup> et de la DU, une charte locale qui se rattache au Règlement des Étalages et des Terrasses (RET) a été rédigée et sera signée sous forme d'arrêté par la Maire de Paris. Cette charte prévoit des dispositions particulières pour la rue de Seine entre le boulevard Saint-Germain et la rue de Buci. En effet, afin de garantir la fluidité de la circulation des piétons et l'alignement des installations, les contre-terrasses et contre-étalages de toute nature sont interdits. Il précise que la largeur des dispositifs autorisés sera limitée à 1,80 m, un passage libre pour les piétons de 1,60 m devant être préservé en permanence entre la limite de l'installation et les potelets. Le Président indique que des contrôles sont prévus dès l'installation de ces terrasses.

L'ordre du jour étant épuisé, Charles FLOBERT lève la séance à 20h.



**Charles FLOBERT**

**Président du Conseil de Quartier**

